

Bienvenue à la toute dernière édition du bulletin d'informations du RCRI. Dans ce numéro, votre conseil fiduciaire RCRI souhaite fournir quelques détails sur les Fraudes, les Prestataires de Service, les Retour au Travail et quelques informations supplémentaires sur le plan RCRI.

SERVICES FOURNIS AU RCRI

Le Terme de RCRI correspond à « Régime collectif d'assurance revenu en cas d'invalidité ». Le Régime collectif Unifor Section locale 2002 est souscrit par l'assureur Manuvie Financière. Manuvie souscrit le contrat collectif et détermine les taux en fonction du risque de notre groupe. Le régime est administré par Canadian Benefits Consulting Group. L'Administrateur du régime est le point de contact principal entre le Conseil Fiduciaire et Manuvie pour garantir le bon déroulement des activités quotidiennes et fournit des services administratifs essentiels.

Les Demandes de règlement d'invalidité de courte durée sont payées et évaluées au nom de Manuvie par l'Administrateur du régime. Les Demandes de règlement d'invalidité de longue durée sont payées et évaluées par Manuvie. Aussi bien les paiements au titre de l'invalidité de courte durée, que ceux de longue durée sont versés par virement automatique de la part de Manuvie.

FRAUDE

La fraude aux prestations d'invalidité consiste à percevoir intentionnellement des paiements de prestations d'invalidité alors que l'on n'y est pas éligible.

Exemples de fraude aux prestations d'invalidité incluent :

- Dissimuler des revenus supplémentaires et un emploi
- Être médicalement rétabli ou exagérer l'invalidité tout en continuant de percevoir des prestations
- Ne pas divulguer des informations susceptibles d'affecter l'admissibilité aux prestations

Si vous suspectez une fraude aux prestations, nous vous encourageons à contacter notre Administrateur du régime.

Laura Barlett
Canadian Benefits Consulting Group
2300 Yonge Street, Suite 3000
Toronto, ON M4P1E4
1-800-268-0285

Veuillez remplir le formulaire dans le lien fourni avec l'assureur :

<https://www.manuvie.ca/particuliers/soutien/regimes-collectifs/assurance-collective/regime-assurance-travail/formulaire-en-ligne-signalez-et-protégez.html>

Une fois que vous avez signalé quelqu'un, l'Administrateur du régime procédera à une enquête. Cela peut impliquer la collecte d'informations supplémentaires, la réalisation d'entretiens ou la recherche de renseignements médicaux supplémentaires. Les résultats de l'enquête ne seront pas divulgués en raison de la confidentialité et de la protection de la vie privée.

REVUE DU DOSSIER

Si vous n'êtes pas d'accord avec la décision concernant votre demande d'invalidité de courte durée, vous avez le droit de demander une revue de dossier par le Conseil des Fiduciaires lors de leur réunion trimestrielle. Vous n'avez pas le droit de vous présenter vous-même devant le Conseil. Afin d'autoriser une revue de dossier, envoyer une demande par écrit, comme un courriel, à votre fiduciaire régional et à l'Administrateur du régime. Le régime RCRI est basé sur des preuves médicales donc les documents médicaux soumis dans votre dossier doivent étayer votre demande.

L'Administrateur du régime vous informera par écrit du résultat de la revue de votre dossier, à la suite de la réunion trimestrielle du Conseil. Toutes les revues de dossier sont effectuées dans la plus stricte confidentialité par votre Conseil des Fiduciaires.

RETOUR AU TRAVAIL

Veuillez fournir les informations concernant votre retour au travail directement à l'Administrateur du régime / Manuvie. La soumission de votre plan de retour au travail directement à la succursale ou à la gestion des invalidités d'Air Canada pourrait entraîner un retard. L'Administrateur du régime et Manuvie doivent évaluer les informations avant de soumettre le plan à Air Canada pour initier le processus de retour au travail.

COMMENTAIRES DES MEMBRES

Veuillez voir ci-dessous quelques commentaires récents des membres concernant leur demande d'invalidité de courte durée :

"Chaque appel ou courriel a été répondu rapidement, avec soin, empathie et clarté."

"Ce fut une expérience très efficace et rapide."

En Solidarité,

VOTRE CONSEIL FIDUCIAIRE RCRI

Sophia Michailidis

Chairperson (Eastern Region)

Ross McConkey
Secretary/Treasurer
(Pacific Region)

Terry Carlucci
Trustee (Central Region)

Martin Melanson
Trustee (Atlantic Region)

Astrid Metzler
Trustee (Western Region)

Administration: Canadian Benefits Consulting Group

Téléphone: 416-488-7755

Sans frais: 1-800-268-0285

Télcopieur: 416-488-7774

Courriel: GIDIP@canben.com